

Grille tarifaire en vigueur au 01/09/2021
Offre de marché, réservée aux nouveaux clients particuliers



Offre Gaz Naturel

Vous profitez d'un prix du kWh garanti sans hausse pendant 2 ans¹ (hors taxes, hors abonnement²)

Consommation annuelle / Zone ³		Abonnement ² (€/mois)		Consommation ¹ (cts €/kWh)	
		HT	TTC	HT	TTC
0 à 1000 kWh (Base)		7,44	8,74	6,08	8,31
1000 à 6000 kWh (B0)		7,65	8,97	6,08	8,31
> 6000 kWh (B1 & B2i)	Zone 1	17,90	21,88	4,98	6,99
	Zone 2			5,09	7,12
	Zone 3			5,28	7,35
	Zone 4			5,55	7,67
	Zone 5			5,77	7,94
	Zone 6			5,85	8,03



MON ABBONNEMENT

Part fixe d'une facture = 20%*

Son montant dépend de vos usages en gaz naturel et de la zone géographique de votre logement. Son prix HT évolue au rythme des tarifs réglementés.



MA CONSOMMATION

Part variable d'une facture = 52%*

Elle se mesure en kWh. Ici son prix HT par kWh est fixe pendant 2 ans¹ : vous ne subissez ainsi plus les variations mensuelles du Tarif réglementé de vente !



TAXES & CONTRIBUTIONS

Collectées par l'Etat = 29%*

Elles s'appliquent à la fois à la part fixe et la part variable de mon tarif de gaz. Elles sont identiques chez tous les fournisseurs d'énergie !

*Répartition de la facture de gaz, constatée sur les clients particuliers Cdiscount Energie en janvier 2021 (B1 & B2i).

Grille établie sur la base des tarifs réglementés en vigueur au 1er septembre 2021.

Les tarifs et prix TTC comprennent notamment la TVA (5,5% sur l'Abonnement mensuel et 20% sur le Prix du kWh), la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel), et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

1) Le prix du kWh HT est fixe pendant une durée de 2 ans à partir de la date de souscription en dehors des évolutions du tarif d'accès des tiers au réseau de distribution (ATRD) défini réglementairement par la CRE. Le prix du kWh HT évolue du même montant que l'ATRD.

2) Le prix HT de l'abonnement évolue proportionnellement aux évolutions du prix de l'abonnement du tarif réglementé de vente (TRV).

3) Les zones sont déterminées par le fournisseur GreenYellow en fonction des tarifs d'accès des tiers au réseau de transport propre à chaque commune (Code INSEE) en vigueur au 01/12/2019. Celles-ci diffèrent des zones utilisées dans le cadre du tarif réglementé de vente (TRV).